

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 19
Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 avril 2026

PRESENTS : Mme ASTIER Martine, Mme BARDAUD Marie-Christine, Mme BEAUGERIE Delphine, Mme COIRAUD Amandine, Mme COQUEL Laure, Mme COTEUR Charline, M. DOUDARD Christian, M. GIROU Sébastien, Mme HAMDAROU Asma, M. JANICOT Philippe, M. LAGORCE Laurent, Mme LE MASSON Isabelle, M. MARTINIE Nicolas, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, Mme WISSOCQ Mathilde.

ABSENTS : Mme BOURGEOIS Annick (Pouvoir à Mme BEAUGERIE Delphine), Mme BAZIN Coline (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. VILLAUTREIX Joël (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme COIRAUD Amandine).

Secrétaire de séance : Mme Marie-Christine BARDAUD

3. Affectation de résultat 2025 – Budget principal de la commune de Boisseuil.

L'article L 2311-5 et R 2311-11 et suivants du Code général des collectivités territoriales fixent les règles de l'affectation des résultats.

Le résultat cumulé de fonctionnement est établi à 808 506,23 €.

La section d'investissement y compris les restes à réaliser, fait apparaître un besoin de financement de 265 233,46 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'affecter le résultat d'exploitation 2025 du budget principal comme suit :**
 - **couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 265 233,46 €,**
 - **réserve pour le financement de travaux d'investissement 2026, au compte 1068, pour 200 000 €,**
 - **conservation du solde soit 343 272,77 € à la section de fonctionnement,**
- **de reprendre ces résultats au budget primitif 2026.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait en Mairie le 29 avril 2026
Au registre sont les signatures
Pour Le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Thierry VALADON

